

Dossier de présentation



Contact presse

Laurence Barlet
01 49 74 22 02
lbarlet@orpheopolis.fr

Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale-assistance
Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale-prévoyance
Les Œuvres d'Orphéopolis

44, rue Roger Salengro - 94126 Fontenay-sous-Bois cedex
www.orpheopolis.fr



Sommaire

Orphéopolis, une œuvre solidaire pour protéger les familles de policiers	3
L'identité d'Orphéopolis	6
Les villages Orphéopolis	7
Les aides et prestations d'Orphéopolis	10
Témoignages	11

Orphéopolis, une œuvre solidaire pour protéger les familles de policiers

Chaque année, des policiers perdent brutalement la vie ou décèdent suite à la maladie, laissant derrière eux des familles plongées dans des difficultés aussi bien matérielles que psychologiques. Il en est ainsi de même lorsqu'il s'agit du décès du conjoint.

C'est pour répondre à cette situation douloureuse qu'Orphéopolis apporte une aide et une présence immédiates aux familles endeuillées. L'institution accompagne les orphelins tout au long de leur enfance, de leur adolescence et jusqu'à leur entrée dans la vie active, pour que chacun ait la chance de devenir un adulte autonome, responsable et équilibré.

L'engagement solidaire d'Orphéopolis



Né en 1921 de la volonté de quelques policiers, l'Orphelinat Mutuel de la Police Nationale a très vite reçu l'adhésion et le soutien de milliers de policiers. Reconnue d'utilité publique dès 1925, placée sous le haut patronage du Président de la République depuis 1947, l'institution n'a depuis cessé de fédérer des générations de policiers et de développer son action avec l'aide de ses donateurs.

Aujourd'hui, soutenue par près de **130 000 donateurs** et forte d'un réseau de près de **650 délégués et cor-**

respondants bénévoles qui assurent une mission de proximité et de suivi, Orphéopolis intervient auprès de **3 000 orphelins**. Leur prise en charge consiste en une aide financière, mais aussi en un accompagnement psychologique et pédagogique spécifique mis en œuvre dans les **trois structures d'accueil** créées par l'institution à Agde (Hérault), Bourges (Cher) et Nancy (Meurthe-et-Moselle). Celles-ci succèdent à l'Orphelinat d'Osmoy qui a accueilli des pensionnaires de 1929 à 2004.

Parce que les orphelins de la police ont besoin d'une assistance spécifique...

Quel que soit l'âge de l'enfant, la mort brutale d'un parent est un traumatisme qui provoque des blocages, des troubles psychologiques et, parfois, des conduites à problèmes : le processus de deuil est long. Ces troubles sont plus fréquents encore chez les enfants de policiers, confrontés à la disparition d'une figure d'autorité incarnée par la profession de leur parent défunt. Ces jeunes présentent les symptômes suivants :

- Des carences affectives auxquelles on peut tenter de répondre en apportant affection et présence, sans pour autant se substituer aux parents disparus.
- Un besoin de repères et de cadres qui se traduit, la plupart du temps, par de grandes difficultés pour les jeunes à s'adapter à leur milieu scolaire (mauvais résultats, problèmes de discipline...).
- Un sentiment de révolte et d'injustice qui se manifeste par de fortes angoisses et des appels au secours qu'il faut savoir entendre.

C'est pour répondre à ces troubles spécifiques qu'Orphéopolis met en œuvre un dispositif d'aides adaptées.

... Orphéopolis a bâti un programme d'accompagnement spécifique

L'institution prend en charge et soutient les orphelins de la police, de la petite enfance à leur entrée dans la vie active au moyen de son réseau d'accompagnement social. Cette organisation permet un suivi régulier et l'octroi d'aides personnalisées, selon les situations rencontrées, pour encourager les jeunes à tous les moments clefs de leur vie : bourses d'études, aide éducative informatique, récompenses pour la réussite aux examens, aide au permis de conduire, aide aux frais de concours d'accès aux grandes écoles de l'enseignement supérieur, aide à la création d'entreprise... autant de « coups de pouce » destinés à offrir aux orphelins le cadre le plus propice à leur réussite et à leur accomplissement personnel.

Au-delà de ces aides, Orphéopolis a également créé trois villages destinés aux enfants et jeunes qui ont besoin de s'éloigner temporairement d'un cadre familial déstabilisé pour se retrouver, se reconstruire. Tout un dispositif d'accompagnement des jeunes adultes poursuivant leurs études a également été déployé. Enfin, l'institution organise régulièrement des sorties en région et propose des séjours, en France et à l'étranger, pendant les vacances scolaires.

L'accueil dans les villages d'enfants



Les enfants accueillis dans les villages sont majoritairement des adolescents ou préadolescents qui se retrouvent particulièrement déstabilisés par l'absence de leur parent à une période où ils ont besoin de cadres, d'autorité et d'affection.

Situées au cœur de la ville, à proximité des équipements éducatifs, sportifs et culturels, ces structures d'accueil, organisées en « maisons » pour recréer un modèle de cellule familiale, ont vocation à aider les enfants et adolescents à retrouver leurs repères par la mise en œuvre d'un programme pédagogique adapté. (cf. Les villages Orphéopolis page 7).

L'accompagnement des jeunes adultes

Pour accompagner les jeunes adultes, Orphéopolis a fait évoluer ses modes de prise en charge : maisons ou appartements destinés aux jeunes adultes au cœur du village et appartements en colocation ou individuels en ville.

En fonction de l'âge, de la maturité et du projet professionnel du résident, Orphéopolis propose le dispositif qui lui semble le mieux adapté, avec un accompagnement et un suivi spécifique assurés par l'équipe éducative.



Se préparer à une autonomie « en douceur »

Le village est une structure rassurante qui convient bien aux enfants et aux préadolescents. Les adolescents expriment, pour leur part, une volonté d'autonomie plus ou moins prononcée. Il s'avère alors judicieux de leur donner un statut un peu « à part ». Ainsi, une des quatre maisons peut regrouper les plus âgés des résidents. Ils y bénéficient d'une plus grande autonomie. En contrepartie, ils doivent faire preuve d'une plus grande responsabilité.

Les villages disposent de deux appartements qui peuvent également être mis à disposition des jeunes âgés de 17/18 ans qui quitteront le village dans l'année qui suit. Une transition idéale avant d'intégrer un appartement relais.

Les « maisons des étudiants »

Les solutions d'hébergement et de prise en charge sont multiples. Ainsi, deux maisons sont spécifiquement dédiées aux orphelins étudiants dans le village de Nancy. Un éducateur fait le point régulièrement avec eux et une maîtresse de maison supervise l'organisation des lieux. Dans la lignée de la diversification de nos modes de prise en charge, cette nouvelle approche pallie aux difficultés de logements rencontrées par nos orphelins étudiants.

Une des maisons du village de Bourges, « Olympe », accueille les orphelins qui préparent les concours d'entrée en école de police. Outre l'hébergement, ils bénéficient d'un accompagnement spécifique d'Orphéopolis pour la préparation des épreuves écrites, orales et sportives.



Les appartements pour les étudiants

Situés en centre ville, à proximité des établissements fréquentés et des transports, ces appartements sont destinés à accueillir des orphelins majeurs qui poursuivent leurs études ou font leur entrée dans la vie active.

Les « appartements relais »

Généralement destinés aux pensionnaires quittant le village, ces appartements sont en colocation. L'ensemble des frais reste à la charge d'Orphéopolis. Cependant, les jeunes sont responsabilisés : gestion de leur budget, réalisation des tâches ménagères... Les éducateurs leur rendent visite régulièrement et la « colocation » leur permet de ne pas se retrouver trop brusquement livrés à eux-mêmes.

Les appartements individuels

Les orphelins étudiants qu'Orphéopolis accompagne sont de plus en plus régulièrement confrontés à des difficultés de logement au cours de leurs études, ce qui les contraint parfois même à abandonner de beaux projets. Dans ce contexte, l'institution a fait le choix d'acquérir des logements de type T1 dans différentes villes universitaires (Paris, Lille, Bordeaux, Lyon, Rennes, Nantes, Toulouse, Marseille...). Le parc immobilier prévisionnel comporte soixante-trois logements à horizon 2025.

Le suivi social des familles

Les actions sociales menées par Orphéopolis ne pourraient être mises en place, sur le terrain, sans la mobilisation de son réseau de 650 délégués et correspondants - qui œuvrent bénévolement au service des orphelins et de leurs familles - et l'accompagnement de proximité assuré par les animateurs de région. La mission première du réseau est d'assurer une veille sociale sur son secteur géographique, afin d'identifier toute nouvelle situation de détresse et permettre d'organiser une présence immédiate auprès de la famille et la mise en place des différentes aides dont elle peut bénéficier. Au-delà du soutien psychologique et matériel immédiat, l'action des bénévoles s'inscrit dans la durée. Des contacts réguliers sont maintenus avec les familles par chaque animateur de région qui va à leur rencontre périodiquement ou plus ponctuellement, en cas de besoin. Le suivi permanent des familles est essentiel car il contribue à établir un lien social dans le temps. Les contacts réguliers permettent d'évoquer les difficultés rencontrées et d'envisager des solutions adaptées.



Orphéopolis, une mission immuable depuis plus de 100 ans : soutenir et accompagner les enfants de familles de policiers devenus orphelins suite au décès du parent policier ou de son conjoint, et ce quelle qu'en soit la cause : décès en service, suicide, maladie.

L'identité d'Orphéopolis

Grandes dates

1921	L'Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale (OMPN) est créé au Havre.
1925	L'OMPN est reconnu d'utilité publique.
1929	Création de la première structure d'accueil, l'orphelinat d'Osmoy, dans le Cher.
1947	L'OMPN est placé sous le haut patronage du Président de la République.
1945-62	Suite à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre d'Algérie, l'orphelinat doit s'agrandir d'urgence.
1971	Développement d'un véritable projet pédagogique pour l'épanouissement de l'enfant.
2002	Scission en deux entités : la mutuelle OMPN-prévoyance en charge des couvertures assurantielles et la mutuelle OMPN-assistance en charge des actions sociales et culturelles.
2002	Ouverture du village d'Agde (Hérault).
2004	Pour soutenir ses nouveaux projets, l'OMPN décide de changer de logo et de se doter d'une nouvelle dénomination : Orphéopolis.
2005	Ouverture du village de Bourges (Cher).
2007	Vente de l'orphelinat d'Osmoy.
2009	Ouverture du village de Nancy (Meurthe-et-Moselle).
2017	Lancement du programme d'acquisition de logements étudiants.

Chiffres clés

- 3 000 orphelins accompagnés (1 000 mineurs et 2 000 majeurs de moins de 30 ans).
- 130 000 donateurs actifs.
- un réseau de 650 policiers bénévoles

Statut

L'Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale-assistance (OMPN-a), communiquant sous la dénomination Orphéopolis, a le statut juridique de mutuelle soumise aux dispositions du livre III du code de la mutualité. Ses ressources sont constituées à 95 % des dons et legs encaissés. En 2021, l'OMPN-a a consacré 11 M€ aux missions sociales.

Aux côtés de l'OMPN-assistance, deux autres structures proposent des soutiens complémentaires aux familles de policiers :

- **L'Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale-prévoyance (OMPN-p)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, qui délivre des garanties assurantielles complémentaires pour les adhérents et leurs ayants droit. Ses ressources sont constituées des cotisations versées par les policiers adhérents.
- **L'association Les Œuvres d'Orphéopolis**, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, qui a pour vocation d'accorder diverses aides et de proposer des offres loisirs à ses membres. Ses ressources sont constituées exclusivement des cotisations versées par ses membres.

Ces entités sont séparées juridiquement et chacune dispose de son propre conseil d'administration. Reconnue d'utilité publique, la mutuelle OMPN-a est seule habilitée à faire appel à la générosité publique sous le logo Orphéopolis.

Les villages Orphéopolis

Dans le cadre de l'accompagnement matériel et éducatif des orphelins de policiers, les villages Orphéopolis se situent au cœur du dispositif d'action sociale. Ils ont pour objectif de proposer, aux familles qui le souhaitent, une prise en charge éducative et morale transitoire de leurs enfants afin de les aider à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés, mais aussi de favoriser la poursuite d'études supérieures des jeunes majeurs. Selon les places disponibles, nos villages peuvent également accueillir des enfants de policiers adhérents en difficulté.



Le village d'Agde



Le village de Bourges



Le village de Nancy

Pour être au plus près des familles, trois villages ont été progressivement mis en service depuis le début des années 2000 : à Agde (Hérault), à Bourges (Cher) et à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Des lieux pour se reconstruire et se préparer à l'autonomie



Situé à proximité des établissements scolaires et des équipements sportifs et culturels, chaque village est composé de quatre maisons à dimension familiale aménagées distinctement et regroupant des chambres individuelles que les résidents peuvent décorer selon leurs goûts, recréant ainsi leur univers. Chaque maison comprend une vaste salle commune avec cuisine attenante où les jeunes se réunissent pour les repas mais aussi pour échanger. Divers autres espaces permettent aux jeunes de se retrouver : la bibliothèque, l'espace de jeux et de loisirs, la salle de sport, le city-stade ou la salle d'études.

L'accompagnement éducatif et scolaire est assuré par des équipes professionnelles diplômées dans un environnement exclusivement réservé aux enfants de policiers.

Enfin, pour maintenir l'indispensable lien avec les familles, des appartements sont également mis à disposition des parents qui souhaitent rendre visite à leurs enfants.

Un cadre rythmé, une présence éducative permanente, un lieu de parole et d'écoute apportent au résident une sérénité qui facilitera sa reconstruction. Le village est une structure rassurante qui convient bien aux enfants et aux adolescents. À l'approche de leur majorité, les orientations scolaires et professionnelles des jeunes les conduisent à une recherche d'indépendance, laquelle s'avère essentielle pour leur entrée dans la vie active. Pour répondre à ce besoin, Orphéopolis met à leur disposition des appartements situés au cœur de ses villages. Cette alternative leur permet de se préparer progressivement à une vie d'adulte autonome et responsable. L'institution propose ainsi, en fonction de l'âge, de la maturité et du projet professionnel du résident, le dispositif qui lui semble le mieux adapté.



Des équipes professionnelles pour encadrer les résidents

Pour apporter aux jeunes l'encadrement nécessaire à leur épanouissement, des équipes de professionnels expérimentés ont été constituées et pilotent chaque projet individualisé mis en place.

Des métiers complémentaires

Le directeur du village a en charge l'administration générale et la gestion de l'établissement. Il pilote la mise en œuvre et le suivi des projets éducatifs, assisté éventuellement par un chef de service. Une équipe administrative assure la comptabilité, le secrétariat et l'accueil.

Au sein de chaque maison, les éducateurs et la maîtresse de maison ont des rôles complémentaires. Chaque jeune a un éducateur «référent», garant de son projet individuel. L'éducateur encadre les plus jeunes dans tous les actes de la vie quotidienne et accompagne les plus âgés dans leur vie d'adulte. La maîtresse de maison, quant à elle, orchestre la logistique de la maison. Elle est une confidente attentive et bienveillante qui rassure les enfants. Un relais éducatif est également en place pour l'accompagnement des jeunes adultes qui vivent en appartements en ville.

Le psychologue du village intervient régulièrement pour assurer le suivi psychologique des jeunes qui en ont besoin et l'assistante sociale, lorsqu'il y en a une, assure le lien entre le résident, l'institution et la famille. Une prise en charge psychologique peut être initiée à l'extérieur si elle s'avère nécessaire.

Enfin, afin d'assurer l'entretien général du village ainsi que sa sécurisation et la surveillance de nos jeunes, une équipe d'agents polyvalents et surveillants de nuit est présente.



Des temps d'échange réguliers et constructifs

La réussite de notre projet est très liée à l'implication des personnels et du représentant légal. Elle nécessite une communication régulière entre les différents acteurs interagissant dans le cadre du projet individualisé du jeune. C'est, notamment, la raison d'être des divers moments de réunion : les réunions d'équipe qui régulent le travail auprès des enfants, celles avec les maîtresses de maison permettant d'ajuster les pratiques au quotidien mais aussi les bilans programmés deux fois par an pour chaque enfant ainsi que le projet individualisé formalisé et revisité trimestriellement ; sans compter les réunions informelles dès lors que cela s'avère nécessaire.

Un projet pédagogique au service de la réussite des enfants

Les jeunes qui nous rejoignent sont particulièrement fragilisés et connaissent des difficultés qui peuvent être familiales, scolaires et psychologiques. Pour leur donner la possibilité de se reconstruire, un projet pédagogique spécifique a été élaboré. Il s'articule autour de six thématiques fortes.

La prise en charge du deuil

Les équipes sont à l'écoute du jeune pour le soutenir face à l'absence du parent décédé, pour l'aider à exprimer sa douleur et l'orienter en fonction des difficultés rencontrées.

La scolarité

À son arrivée, le jeune est placé sous la responsabilité d'un éducateur avec des objectifs en termes de résultats. Ce suivi s'inscrit dans un véritable projet scolaire voire professionnel. Responsable et garant du cursus scolaire de l'élève, l'éducateur est aussi l'interlocuteur privilégié des enseignants et de la famille. Chaque soir, une étude, assurée par des professeurs ou des étudiants, permet de venir en soutien scolaire des jeunes. Des renforcements scolaires individualisés sont mis en place si besoin.



Le lien avec les familles

Nous veillons à préserver les liens familiaux en favorisant les retours réguliers au sein des familles. Celles-ci peuvent aussi être reçues, ponctuellement, pour échanger avec les équipes, maintenir des liens, apaiser des conflits... Le représentant légal du jeune reste le seul à pouvoir exercer l'autorité parentale et est de droit associé pleinement aux décisions le concernant : orientation scolaire, soins médicaux, activités extrascolaires...

La santé

Un suivi médical spécifique des jeunes est assuré par un médecin de ville référent au sein du village. Il veille à leur santé physique et psychologique et est un véritable relais entre nos jeunes, les médecins spécialistes de la commune et la direction du village.



La socialisation

La pratique d'activités extrascolaires est essentielle. Tous les jeunes sont invités à choisir une activité sportive ou culturelle intégralement prise en charge par Orphéopolis. Viennent s'y ajouter les différentes sorties des mercredis et week-ends, voire la participation à des événements ponctuels sur une ou plusieurs journées.

L'accompagnement des jeunes sortant de nos villages

Nous accompagnons les jeunes jusqu'à leur entrée dans la vie active, par le biais de prestations financières (bourses d'études, aide au permis de conduire...), d'éventuelles solutions d'hébergement et de prise en charge (appartements en colocation). Nous poursuivons également notre accompagnement social auprès d'eux par le biais de notre réseau d'animateurs permettant ainsi de maintenir un lien régulier et affectif.

Les 10 atouts de nos villages

- ✓ **Un projet pédagogique innovant** avec **un éducateur référent** permettant un suivi quotidien et personnalisé de l'enfant.
- ✓ **Des équipes professionnelles** pour encadrer les résidents.
- ✓ **Un soutien scolaire individualisé**, si nécessaire, assuré par un enseignant extérieur.
- ✓ **De nombreux équipements dans le village** à disposition des résidents : salle d'étude, bibliothèque, city-stade, équipements TV/hifi/vidéo et informatique.
- ✓ **La proximité de toutes les infrastructures** éducatives, sportives et culturelles.
- ✓ **Une prise en charge des frais** d'hébergement, de transports urbains et de scolarité.
- ✓ **Des frais de pension minorés** et calculés en fonction des revenus pour les non-orphelins.
- ✓ **Une activité sportive ou socioculturelle financée** par Orphéopolis.
- ✓ **Un accompagnement des jeunes à la sortie du village** pour faciliter leur entrée dans la vie active.
- ✓ **Un appartement mis à disposition des familles** qui souhaitent être accueillies pour rendre visite à leurs enfants.

Les aides et prestations

d'Orphéopolis

Les aides d'OMPN-assistance

Les activités d'assistance recouvrent les actions sociales et culturelles à destination exclusivement des orphelins.

L'accueil des orphelins dans nos villages et nos appartements étudiants

Cf. page 7 pour les villages et page 5 pour les appartements étudiants.

Les aides pour les études

L'allocation de rentrée scolaire : 275 € • L'aide au soutien scolaire : 650 € • Les bourses d'études : 360 €/mois (OP1), 720 €/mois (OP2) • L'aide éducative informatique : un ensemble informatique dès l'entrée au collège • La récompense aux examens et concours : 275 € • L'aide aux frais de concours d'accès aux grandes écoles : 160 €.

Les aides pour les moments « clés » de la vie

L'arbre de Noël : bons d'achat de 150 € • L'aide à la prise en charge d'une activité sportive ou socioculturelle : 220 € • L'aide au permis de conduire : 1 500 € • L'aide au BAFA : prise en charge intégrale • L'aide à l'installation : 1 600 € pour un seul emménagement • L'aide aux orphelins en activité : prêt de 1 524 € et aide de 5 000 € pour la création d'une entreprise et 1 500 € pour le soutien à l'activité.

Les aides pour faire face aux difficultés

L'allocation exceptionnelle : 120 € pour les OP2 • L'aide sociale exceptionnelle : jusqu'à 5 000 € • L'aide au soutien psychologique : aide de 65 € par visite dans la limite de vingt séances par an • L'aide à la réinsertion : 175 €/an • L'aide aux frais de garde : 160 €/mois • L'aide à la prise en charge éducative : 130 €/mois (OP1), 260 €/mois (OP2) • L'aide aux orphelins handicapés mineurs : 2 700 €/an • L'aide aux orphelins handicapés majeurs et l'aide aux orphelins handicapés retraités : 4 200 € pendant un an - Les centres de vacances : gratuité d'un séjour/an (OP1), gratuité pour les deux premiers séjours (OP2).

OP2 : orphelin ayant perdu ses deux parents postérieurement à l'adhésion. OP1 : tout autre orphelin ne relevant pas du statut d'OP2.

Les prestations d'OMPN-prévoyance*

Les activités de prévoyance regroupent toutes les activités à caractère assurantiel à destination des adhérents.

Le capital obsèques : 4 000 € • Le capital décès : de 15 000 € à 20 000 € • Forfait soins immédiats : 800 € • Forfait invalidité accidentelle grave : 105 000 € • Prime au mariage : 150 € • Prime au couffin : 165 € • Rente éducation jusqu'à 25 ans : 2 400 €/enfant/an.

* En fonction de l'offre souscrite.

Les aides des Œuvres d'Orphéopolis

Les activités de l'association recouvrent les aides financières ponctuelles destinées aux membres en difficulté, à l'enfance ainsi que les loisirs.

L'allocation sociale exceptionnelle : 1 500 € • Le prêt social : 1 500 € • L'accès à la plateforme Primoloisirs qui propose des réductions et des avantages sur les vacances, la billetterie, la location de voiture, les frais de garde d'enfants, l'aide aux devoirs... • Les centres de vacances pour les enfants.

Témoignages

Les familles

Je voulais vous dire à quel point votre aide m'a été si précieuse, tous les jours et durant cette peine immense de la perte de mon mari. Le soutien est là et, pour ma part, il est le seul. Merci de tout cœur. **Christine D.**

Dans le malheur qui nous frappe, c'est une chance de pouvoir bénéficier du soutien d'Orphéopolis. C'est une chose dont je n'avais pas conscience avant de perdre ma femme. Maintenant, je sais que mes enfants pourront toujours compter sur l'institution, comme moi. Je sais que je peux solliciter l'aide d'Orphéopolis en cas de coup dur, psychologique ou financier. Au bout du fil, il y a toujours quelqu'un pour aider. C'est un précieux soutien au quotidien. C'est aussi la possibilité offerte, grâce à des événements, de rencontrer des personnes avec qui échanger, se sentir moins seul. **Jean-Louis E.**

Les orphelins

J'avais 3 ans lorsque maman s'est retrouvée seule avec moi. Orphéopolis a toujours été là pour nous. J'ai pu ainsi bénéficier des aides mais aussi de superbes voyages (Grèce, New York...), de mon permis de conduire, de gratifications pour les diplômes obtenus et de 3 années de logement en appartement pendant mes études en fac. Désormais étudiant à Paris, je continue à recevoir mensuellement une aide appréciable pour mon loyer et je sais qu'en cas de besoin je serai toujours écouté et entendu pour mener à bien mon projet professionnel. **Kenny P.**

Ma mère est décédée quand j'avais trois mois. J'ai « baigné » dans la police depuis toute petite car mes deux parents étaient policiers. Je n'ai pas voulu automatiquement marcher dans leurs pas mais j'ai trouvé ma voie. Je suis très épanouie dans ce métier. Je compte passer le concours d'officier dans cinq ans. Je veux défendre les valeurs de la République et, en même temps, celles que je retrouve à Orphéopolis qui sont protéger, servir ainsi que la notion de service public. **Kénaël L.**

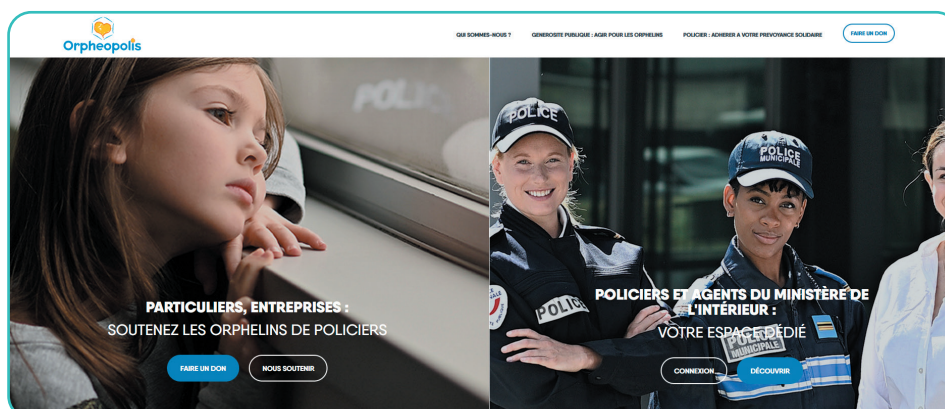
J'ai perdu mon père il y a dix ans. L'institution porte une attention délicate à la réussite scolaire grâce à de nombreuses aides financières, un pack ordinateur imprimante, des récompenses pour chaque examen... Ce sont également des aides pour les grandes études, avec des bourses, ainsi que la mise à disposition d'appartements, ce qui personnellement m'aide énormément pour finaliser mon master 2 en informatique à Lille. Je ne pourrai jamais assez remercier l'institution pour toute l'aide et le soutien qu'elle a pu apporter à ma famille ainsi qu'à chaque enfant ayant perdu un parent. **Corentin M.**

Les donateurs

Mon grand-père était policier, et lui-même a été orphelin de policier à 4 ans. En donnant à Orphéopolis dès que je peux, je lui rends hommage ainsi qu'à tous les policiers. **Nathalie B.**

Être au service du public pour assurer l'ordre implique parfois le sacrifice de sa vie. Derrière le simple « effectif manquant » se cachent de véritables drames où tant de familles d'agents de police se retrouvent déchirées et anéanties de chagrin. Ainsi votre action, bien qu'elle ne remplace jamais la place manquante d'un disparu, vient adoucir une situation si cruellement vécue. Pour cela soyez-en remerciés pour eux et pour nous aussi. **Jacques C.**

Connectez-vous sur www.orphéopolis.fr



et découvrez l'ensemble de nos **missions et réalisations** ainsi que les différentes possibilités **de nous soutenir.**